

---

## Situation du réseau de la RCT au 10 mai 2017

Madame la Présidente de la CACL regrette l'interruption du réseau de bus de la Régie communautaire de transport (RCT). Elle présente ses excuses aux usagers en soulignant que ses équipes s'emploient à favoriser un retour du service à la normale.

Les secrétaires du CHSCT ont alerté sur des situations de risques au travail ce qui a été suivi de droit de retrait exercé, à titre individuel, par des agents de la RCT, les 9 et 10 mai, pour des faits qui se sont déroulés ces deux derniers samedis.

La CACL déplore ces incidents ou incivilités qui exposent à des risques et perturbent le réseau. Elle indique que sur le plan judiciaire des plaintes ont été immédiatement déposées. Sur le plan administratif, des enquêtes sont diligentées dans le cadre du CHSCT.

Plusieurs séances de travail ont été organisées avec les secrétaires du CHSCT afin de prévenir et remédier aux situations de risques. La CACL se félicite de la qualité des échanges riches et constructifs avec les membres du CHSCT.

La CACL estime que les mesures en vigueur et nouvelles prises l'autorité territoriale le 04 mai et le 09 mai sont de nature à permettre une reprise immédiate du service des transports.

Il est rappelé les actions qui ont été prises fin 2016 :

- installation de caméras embarquées dans les bus,
- amélioration du système de géolocalisation embarqué et d'information du message d'alerte au PC,
- interopérabilité du système géolocalisation de la RCT avec le PC de la police municipale,
- Etat des lieux des terminus et des arrêts de bus présentant des risques pour la sécurité des agents et des usagers,
- révision des itinéraires des lignes les jours de marché en centre-ville,

Des mesures récentes ont conduit à changer immédiatement le terminus des lignes 2, 3 et 5 durant les jours et les heures de marché à Cayenne afin de réduire les risques et faciliter l'exploitation du réseau.

Des engagements sont pris afin de :

- Renforcer l'effectif de l'équipe de surveillance du PC de sécurité avec une attention particulière le samedi.
- Fiabiliser le système de climatisation et former le personnel à l'entretien du système
- Renforcer le dispositif d'alerte en l'équipant d'un onduleur et d'un signal sonore dans la cour de la RCT.
- Reconduire des formations à destination des conducteurs sur les comportements à adopter en cas de risque ou d'incident sur le réseau.